Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Recu en préfecture le 06/04/2023





Nombre de membres

20

14

17

03

En exercice:

Dont pouvoirs

Présents:

Votants



DÉLIBÉRATION DU CO ID: 074-217400316-20230330-D2023_11-DE

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 24 mars 2023.

Le Maire, M. Genoud, Présent(s):

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet,

MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, V. Roy, G.

Vilmint, S. Casabianca S. Baud, M. Aragon, C. Arhuero

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Nicolas Laks donné à Nath. Laks, C. Roy donné à V.

Roy, S. Pérou donné à C. Arhuero

Absent(s) excusé(s): S. Tugler-Rossi, A. Blanc, R. Cusin

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

FINANCES- Adoption du compte administratif- exercice 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2022-15 du 31 mars 2022 du Conseil municipal approuvant le budget primitif 2022,

Vu la délibération n°2022-38 du 12 mai 2022 modifiant le budget primitif (DM 1),

Vu la délibération n°2022-49 du 30 juin 2022 modifiant le budget primitif (DM 2),

Vu la délibération n°2022-55 du 22 septembre 2022 modifiant le budget primitif (DM 3),

Vu la délibération n°2022-62 du 1° décembre 2022 modifiant le budget primitif (DM 4),

L'élue aux finances expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget,

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à la majorité des voix (abstention : Céline Roy) d'adopter ce compte administratif 2022 selon le détail ci-dessous :

	Recettes	Dépenses	D : Déficit Résultat de l'exercice 2022	E : excédent Résultat de clôture 2022
<i>//</i>				
Fonctionnement	3 181 491.89 €	3 142 907.11 €	E 38 584.78 €	E 1 483 195.58 €
Investissement	683 285.15 €	1 937 350.15 €	D1 254 065.00 €	D 1 006 519.97 €
Total sections	3 864 777.04 €	5 080 257.26 €	D1 215 480.22 €	E 476 675.61 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire.

Marc GENOUD

Certifié exécutoire. A Beaumont, le Le maire,

La secrétaire de séance

Nathalie LAKS